

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2024**

**COMMUNE DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE**

La réunion a débuté le 13 septembre 2024 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MATHIS William.

**Membres présents :**

Monsieur FREMINET Éric  
Monsieur GANAYE Julian  
Madame JACQUOT Christine  
Madame KICINSKI Catherine  
Monsieur LALEVEE Christophe  
Madame MARCHAL Lucette  
Monsieur MATHIS William  
Monsieur PETIT Bruno  
Madame RICHARD Anne-Marie  
Monsieur SCHULZ Didier  
Madame VAGNIER Laurence

**Membres absents représentés :**

Monsieur COLNAT Gérard Pouvoir donné à Mme KICINSKI Catherine

**Membres absents excusés :**

Monsieur BOUSIGUES Fabien  
Madame CHOSEROT Magali  
Monsieur GENTIS Adrien  
Madame MAILLARBAUX Patricia  
Madame RIBERA Olivia

**Membres absents :**

Monsieur DIAS FERRAZ Fernando

Secrétaire de séance : Madame MARCHAL Lucette

Le quorum (plus de la moitié des 18 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

DELIB20240401 - Approbation du procès-verbal du 14/06/2024

DELIB20240402 - Enfouissement des réseaux secs Rue des Jumeaux suite aménagement de bourg - Réseaux secs - Réseau téléphonique

DELIB20240403 - Enfouissement des réseaux secs Rue des Jumeaux suite aménagement de bourg - Electrification rurale

DELIB20240404 - Demande de subvention pour l'aménagement de bourg rue des Jumeaux et Le Centre

DELIB20240405 - Demande de subvention pour le city-stade

DELIB20240406 - Avenant au marché de travaux du logement - La poste

DELIB20240407 - Convention de transfert et de cession de deux supports en béton du SDEV (Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges) à la commune Saint-Michel-sur-Meurthe

DELIB20240408 - Marché travaux sur le trottoir Route de Saint-Dié Les Feignes

DELIB20240409 - Vente de terrain

DELIB20240410 - Convention CDG 88 DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) / PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

DELIB20240411 - Opération de « DÉSHERBAGE » Des collections de don de livres de la bibliothèque aux associations ou aux administrés ou aux écoles de Saint-Michel-sur-Meurthe

DELIB20240412 - Participation de la commune aux frais de transport scolaire

DELIB20240413 - Modalités d'exercice référent déontologue

DELIB20240414 - Désignation référente déontologue

DELIB20240415 - Rapport de gestion pour l'année 2023 - SPL XDEMAT

- Questions diverses

**DELIB20240401 - Approbation du procès-verbal du 14/06/2024**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix (sans remarque).

**12 voix pour**

**DELIB20240402 - Enfouissement des réseaux secs Rue des Jumeaux suite aménagement de bourg - Réseaux secs - Réseau téléphonique**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- DECIDE de la réalisation des travaux conformément au projet présenté pour un montant prévisionnel de 39 272,85 € HT,

- AUTORISE la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, Maître d'ouvrage

- S'ENGAGE à verser au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges dès que la demande lui en sera faite, la somme représentant le coût HT de fourniture et pose du matériel réellement installé dans le cadre du projet.

**12 voix pour**

**DELIB20240403 - Enfouissement des réseaux secs Rue des Jumeaux suite aménagement de bourg - Electrification rurale**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- DECIDE de la réalisation des travaux conformément au projet présenté pour un montant prévisionnel de 157 376,48 € HT,

- AUTORISE la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, Maître d'ouvrage.

- S'ENGAGE à verser au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges dès que la demande lui en sera faite, la somme représentant 24,00 % du montant réel HT du projet, plafonné à 90 000,00 € HT puis 50,00 % du montant réel HT du projet au-delà de ce montant.

- SOLLICITE l'engagement des travaux avant la notification de la subvention et s'engage alors à verser le montant de sa participation, équivalente à 50,00 % du montant réel HT du projet en cas de non-attribution de la subvention

**12 voix pour**

**DELIB20240404 - Demande de subvention pour l'aménagement de bourg rue des Jumeaux et Le Centre**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

APPROUVE le projet d'aménagement de bourg à l'entrée de Saint-Michel et la rue des Jumeaux ;

SOLLICITE des subventions au taux le plus élevé possible auprès :

- de la D.E.T.R
- du conseil départemental

**12 voix pour**

**DELIB20240405 - Demande de subvention pour le city-stade**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

APPROUVE le projet de construction d'un terrain Multisports ;

SOLLICITE des subventions au taux le plus élevé possible auprès :

- de la région Grand-Est

**12 voix pour**

**DELIB20240406 - Avenant au marché de travaux du logement - La poste**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, accepte les avenants au marché comme suit :

- **Lot n°12 - Enduits Extérieurs et Bardage**

Taux de TVA : 20 % - Plus-value

Montant HT : 1 300.00 €

- **Lot n°12 - Enduits Extérieurs et Bardage**

Taux de TVA : 20 %- Plus-value

Montant HT : 2 500.00 €

- **Lot n°14 - Aménagements Extérieurs**

Taux de TVA : 20 %- Plus-value

Montant HT : 110.60 €

**12 voix pour**

**DELIB20240407 - Convention de transfert et de cession de deux supports en béton du SDEV (Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges) à la commune Saint-Michel-sur-Meurthe**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve la convention de transfert et de cession en pleine propriété des deux supports béton.

**12 voix pour**

**DELIB20240408 - Marché travaux sur le trottoir Route de Saint-Dié Les Feignes**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

**AUTORISE** l'acte d'engagement de l'entreprise retenue ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;

**DIT** que les crédits nécessaires à la dépense Investissement sont inscrits sur l'opération 497 du budget général.

**12 voix pour**

**DELIB20240409 – Vente de terrain**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

**DECIDE** de céder la parcelle pour un montant total de 2 200 m<sup>2</sup> bornée sur la parcelle cadastrée AP 231 au prix de 5€ le m<sup>2</sup>, soit 11 000.00 €.

**DIT** que les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur.

**12 voix pour**

**DELIB20240410 - Convention CDG 88 DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) / PCS (Plan Communal de Sauvegarde)**

Les communes répertoriées dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) élaboré par le Préfet doivent satisfaire à l'obligation d'établir le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le Centre de gestion des Vosges propose à la collectivité une convention de mise à disposition d'un conseiller en prévention afin de l'accompagner dans l'élaboration de son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et de notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Cette mise à disposition permet de professionnaliser l'élaboration et la mise en œuvre de ce document sur les risques majeurs.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité des voix d'accepter la proposition du Centre de gestion des Vosges.

**12 voix pour**

**DELIB20240411 - Opération de « DÉSHERBAGE » Des collections de don de livres de la bibliothèque aux associations ou aux administrés ou aux écoles de Saint-Michel-sur-Meurthe**

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- **AUTORISE** les agents communaux du service de la médiathèque à procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections.

- **AUTORISE** le Maire à faire don des ouvrages faisant l'objet de désherbage et non destinés à la destruction à des institutions, ou associations, ou administrés, ou aux écoles de Saint-Michel-sur-Meurthe qui ont besoin d'ouvrages d'occasion dans le cadre de leurs activités non lucratives.

Le choix du bénéficiaire devra se faire en toute objectivité et/ou selon la demande.

**12 voix pour**

**DELIB20240412 - Participation de la commune aux frais de transport scolaire**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des voix, de participer à l'intégralité des frais de transport à la charge des familles à compter de la rentrée scolaire 2024/2025 en leur versant une subvention d'un montant égal au prix de cette vignette de transport soit 94 €.

**12 voix pour**

**DELIB20240413 - Modalités d'exercice référent déontologue**

Le conseil municipal est invité à établir les conditions d'exercice des fonctions de référent déontologue, dans le respect du dispositif réglementaire en vigueur.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- décide de mettre en place un référent déontologue de l'élu local unique ;
- dit que la présente délibération, une fois rendue exécutoire, sera communiquée à la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour transmission au référent déontologue désigné.

**12 voix pour**

**DELIB20240414 - Désignation référente déontologue**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- désigne une référente déontologue, maître de conférences de droit public à l'Université de Lorraine, comme référente déontologue de l'élu local de la Commune de Saint-Michel-sur-Meurthe
- dit que la présente délibération, une fois rendue exécutoire, sera communiquée à la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour transmission à la référente déontologue.

**12 voix pour**

**DELIB20240415 - Rapport de gestion pour l'année 2023 - SPL XDEMAT**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, approuve le rapport de gestion du Conseil d'administration.

**12 voix pour**

**Questions diverses**

Porter à connaissance sans décision de nouvelles dispositions concernant les postes administratifs

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h42.

Madame MARCHAL Lucette  
Secrétaire de séance



Monsieur MATHIS William,  
Maire

  
